Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

ABONNEMENTS		ANNONCES		
Par la Poste, Un An.	[illegible] francs	Annonces	la ligne	[illegible]
Six Mois	10 —	Réclames	—	[illegible]
Trois Mois	5 —	Faits-divers	—	[illegible]
Départem. non-limitrop. et Etrang.. port en sus		Chronique locale	—	3,50

TEMPERATURE

Lille, le 30 mai.

Minimum, nuit, abrité.	10·0
— — découvert...	9·4
Surface du sol, 8 h. du matin.	14·2
A 1 mètre de profondeur......	10·5
De l'air à l'ombre............	13·2
Maximum, jour, à l'ombre...	20·5
— — au soleil....	24·0

Etat hygrométrique, 8 h. m. 0/₀ 85
Etat du ciel : Très nuageux.
Direction du vent : O.

BAROMÈTRE. — Le 30 mai (8 h. du matin) la pression était de *735 m/m*; le 31 mai (8 heures du matin) la pression est de :

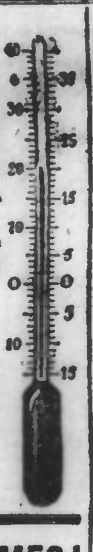

OU NOUS EN SOMMES !

1° Finances.

Dette

Actuellement la dette de la France dépasse 47 milliards.

Si l'on compare, d'après les documents officiels, les besoins de la dette de l'Etat, on constate que de 1902 à 1906 (1), elle a augmenté de 543 millions.

A ce chiffre il convient d'ajouter 279 millions pour des dépenses temporaires votées et que le budget ne saurait supporter, soit 822 millions d'augmentation imputable au Bloc.

Dépenses

Les crédits pour dépenses sur budget de l'Etat dépassent 3 milliards 710 millions, en augmentation de 108 millions sur ceux de 1902, et cela malgré 30 millions d'économie réalisés par la dernière conversion.

Il reste en outre à inscrire 118 millions pour l'application des lois promulguées, sans préjudice des augmentations à provenir des lois en discussion au Sénat, — de *sorte qu'à bref délai le budget de l'Etat dépassera 4 milliards.*

2° Instruction publique.

Les dépenses faites ou engagées pour constructions scolaires atteindront 1 milliard 21 millions.

Les dépenses annuelles faites pour l'enseignement public atteindront 360 millions et 455 millions, et l'on supprime ce qui reste encore de la liberté d'enseignement. Voilà le plus clair résultat de la laïcisation des écoles et du renvoi des Congrégations.

3° Défense nationale.

Les ministres Pelletan et André ont compromis, par leurs agissements insensés et antipatriotiques, la défense nationale, pour laquelle 30 milliards ont été dépensés depuis 1871.

La délation, élevée à un procédé de gouvernement, a détruit la confiance et l'esprit de camaraderie, sans lesquels il n'y a pas d'armée.

Pour nos gouvernants, la troupe, qui avait la garde de l'honneur national, doit se prêter aux besognes les plus honteuses.

4° Justice.

Pour ce qui est de la Justice, un des leurs, M. Millerand, l'a appréciée comme elle le mérite, le jour où il a dit à la tribune : « N'est-il pas évident que sous un régime où la justice est devenue l'instrument docile du pouvoir, il n'y a plus de sécurité pour personne. »

5° Lois votées.

La Chambre a bien voté le service de deux ans, mais elle a supprimé toutes les dispenses ; ainsi feront désormais deux ans de service, les fils aînés de veuve, les fils de septuagénaire, les aînés de sept enfants, etc., etc., aussi cette loi ne tardera pas à faire regretter l'ancienne avec les trois ans de service.

Une loi d'assistance à la vieillesse a aussi été votée : faute de ressources, son application est des plus difficiles, et c'est un moyen de pression aux mains des préfets et des légumes blocards.

Faut-il parler de la loi sur les retraites ouvrières ? Le Sénat ne la votera pas, tant elle est peu pratique.

Supposons que le Sénat la vote, il n'y a pas d'argent pour l'exécuter. On a mis la charrue avant les bœufs. Le bon sens dit : d'abord de l'argent, puis on verra comment la dépenser.

A la Chambre on a dit : Votons toujours qu'il y aura des retraites ouvrières. Quant à l'argent pour les payer... on verra... plus tard.

C'est de la fumisterie socialiste et électorale du plus fort calibre.

Beau bilan de la Chambre défunte, et celle qui naîtra vendredi ne fera pas mieux.

Alors, tant pis pour le peuple !

XXX.

(1) *Journal Officiel*, 30 mars 1902, et annexe, 3 novembre 1905, pages 344.

Pour les Victimes de la Résistance

Annappes. — Mlle Valentine Rousseau	20 »
Deux Steenwerckoises	5 »
Cambrai. — Anonyme	3 »

Le Comité catholique du Nord adresse un nouvel appel en faveur des Victimes de la Résistance.

Les ressources diminuent rapidement et les demandes de secours affluent de toutes parts, d'autant plus dignes d'être prises en considération qu'elles viennent de familles ouvrières privées du salaire qui les faisait vivre.

Prière instante d'envoyer au plus tôt les souscriptions et le produit des quêtes aux bureaux de la « Croix du Nord ».

ECHOS

ACTES DE LA PRÉFECTURE

Sommaire explicatif des derniers bulletins :

1. Liste des Sociétés de secours mutuels approuvées ne possédant pas un compte-fonds de retraites à la Caisse des dépôts et consignations et qui ont obtenu une subvention de 50 centimes par membre participant ;

2. Circulaire ministérielle relative aux indemnités allouées par saisies de viandes provenant d'animaux atteints de tuberculose ;

3. Arrêté du ministre de la Guerre relatif aux engagements spéciaux, dits devancements d'appel, pour les jeunes gens pourvus du certificat d'aptitude militaire ; programme d'examen pour l'obtention de ce certificat ;

4. Vote de ressources pour 1907 pour les chemins vicinaux par les Conseils municipaux ; mise en demeure par le préfet ;

5. Instructions relatives à l'attribution des médailles d'honneur du travail ;

6. Circulaire ministérielle concernant le service des pensions constituées par les sociétés de secours mutuels au moyen de prélèvements sur le fond commun inaliénable ;

7. Fixation pour 1906 des époques et de la durée du chômage des canaux et rivières canalisées des régions du Nord, de l'Est et du Centre.

CANAL DU NORD

Sont nommés membres de la Commission d'enquête pour le tracé d'Arleux à Pelluel, MM. Godin et Le Glay, conseillers généraux ; Drocourt et Vaast, conseillers d'arrondissement ; Dransart, maire d'Arleux et Bourgeois, ingénieur des ponts et chaussées.

PONTS & CHAUSSÉES

Un service de contrôle a été créé pour les études et travaux de la ligne d'embranchement, avec gare de débord, à établir à Cambrai (réseau du Nord).

Ce service a été confié à M. Bonquelot, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris, déjà chargé du service du contrôle de la voie et des bâtiments du réseau du Nord.

EMPLOIS CIVILS

Sont nommés dans les directions départementales des postes et des télégraphes : Comme expéditionnaire : A Beauvais, M. Art. Défossez, ex-adjudant au 43e régiment d'infanterie.

Comme commis : A Lille, M. Werquin, sous-officier.

LES MANŒUVRES D'AUTOMNE

Les prochaines manœuvres d'automne de la première division d'infanterie commenceront vraisemblablement le 28 ou le 29 août, pour se terminer vers le 12 septembre.

Les manœuvres séparées des deux brigades dureront quatre jours et la concentration se fera aux environs de la Bassée, d'où la division sera conduite dans la direction de Saint-Pol.

LE MINISTRE DE LA GUERRE DANS LE NORD

Une note officielle annonce que M. Etienne, ministre de la guerre, quittera Paris dimanche matin pour Tourcoing.

Il déjeunera à Lille, arrivera à Tourcoing vers trois heures, et rentrera coucher à Lille. Le lendemain, il retournera à Tourcoing, en prenant place au passage à Lille, dans le train présidentiel.

M. Etienne sera accompagné de M. Trousselle, chef de son cabinet civil et des commandant Jouinot-Gambetta et Julien, ses officiers d'ordonnance.

TABLEAUX DE CONCOURS

DE LA LÉGION D'HONNEUR

Sont inscrits au tableau de concours pour la Légion d'honneur :

Infanterie. — Pour le grade d'officier : MM. Mainbourg, lieut.-col. au 4e rég. territ. ; Ghillein, major de rés. au régiment d'Avesnes ; Debosque, chef de bat. au 4e rég. territ.

Pour le grade de chevalier : MM. Huret et Spriet, chefs de bat. au 8e rég. territ. ; Dufan, capit. au 1er rég. territ. ; Lanrenge, chef de bat. au 3e rég. territ. ; Pajot, chef de bat. au 6e rég. territ. ; Maire, chef de bat. au 5e rég. territ. ; Pelletier, cap. au 7e rég. territ.

AUTOMOBILE CLUB DU NORD DE LA FRANCE

Le Comité de l'A. C. du Nord vient de se réunir à Roubaix, sous la présidence de M. Hector Franchomme.

Etaient présents : MM. Franchomme, A. Huet, L. Vernier, H. Boulangé, P. Claeyssens, H. Binet, J. Deffrennes, G. Desurmont, R. Descamps, C. Huet et G. Wattinne.

Absents excusés : MM. C. Guyot, P. Motte et A. Feuchille.

Douze nouveaux membres sont admis : MM. Louis Omnès, industriel à Brest ; Jules Desvenain, négociant à Tourcoing ; Charles Barbet, à Valenciennes ; Pierre Brogné, industriel à Douai ; Camille Dequeker, à Calais ; Desmazières, constructeur à Houbourdin ; Jean Réquillart, négociant à Roubaix ; Julien Schnob, manufacturier à Paris ; Jules Segard, négociant à Tourcoing ; Lydney Charles Carby, ingénieur à Boulogne-sur-Mer ; Jean Crouy, négociant à Boulogne-sur-Mer ; Max Thierry, industriel à Boulogne-sur-Mer.

Le Comité établit le tableau de classement des élèves du cours gratuit de chauffeurs mécaniciens, institué par le Club et qui ont satisfait à l'examen de clôture.

Des crédits sont votés pour la frappe d'un modèle de médaille officielle soumis par M. Desurmont et pour la peinture des poteaux indicateurs de la route automobile de Menin à Ostende, proposé par M. Claeyssens.

Le Comité prend connaissance du procès-verbal de la dernière réunion du Comité de la Section boulonnaise et approuve le programme des manifestations et courses automobiles qui seraient organisées à Boulogne-sur-Mer en juillet.

Sur la demande de plusieurs délégués un crédit est voté pour la pose de poteaux indicateurs sur diverses routes de la région.

Enfin d'accord avec MM. Jonville, Bigo et Vandenbosch, membres du jury, présents à la réunion, le Comité prend certaines dispositions pour l'organisation du Concours de véhicules industriels automobiles Paris-Tourcoing (6 au 12 juin).

Gazette du Nord

— Mardi dernier ont eu lieu, à **WEST-CAPPEL**, les funérailles de **M. Alph. Ammeloot.**

La levée du corps a été faite par M. Acke, curé de la paroisse, assisté de M. Debeer, curé de Bambecque et de M. Grenon, curé de Wylder.

Une nombreuse assistance, accourue de toute la région, a tenu à donner un témoignage public de regret et de sympathie à ce chrétien modèle, à cet homme de bien à l'abord si aimable, au dévouement proverbial.

Le deuil était conduit par les fils du défunt : M. l'abbé Ed. Ammeloot, aumônier de l'Hôpital Sainte-Eugénie, accompagné de M. Vanbersecke, curé du Saint-Cœur de Marie, à Lille ; M. Léon Ammeloot, accompagné de M. Loones, aumônier de Saint-Sauveur, à Lille ; par son petit-fils, Albert Ammeloot, accompagné de M. Duseigne, vicaire d'Houtkerque ; par ses beaux-frères, M. Pierre Ammeloot, accompagné de M. Villette, vicaire à Sainte-Catherine, à Lille, et M. Pierre Campe, adjoint au maire, assisté de M. Vermersch, professeur au Petit-Séminaire d'Hazebrouck ; par MM. les abbés Campe, professeur à Dunkerque, Deboudt, curé d'Armbouts-Cappel.

Dans la nombreuse assistance on remarquait M. Chocqueel, maire de West-Cappel, M. Christiaens, maire de Quaedypre, le conseil municipal au complet, M. Leclair, pharmacien en chef à l'Hôpital Ste-Eugénie, M. le docteur Barou, M. Lynde, vétérinaire et de nombreuses notabilités.

Puisse cette marque publique d'affection, donnée par toute la région au défunt, être un adoucissement à la douleur de Mme Ammeloot et de ses enfants.

— Mercredi à onze heures et demie, à l'église Saint-Martin, de **CROIX**, a été célébré le mariage de **Mlle Julienne Lepers**, fille de M. Julien Lepers et de Madame, née Selosse, avec **M. Joseph Deprieck**, fils de M. A. Deprieck et de Madame, née Lemaire, de Lille.

Les témoins étaient pour la mariée, MM. Julien Selosse, rentier à Croix, son oncle, et Jules Houzet, négociant à Roubaix, son cousin. Pour le marié, M. V. Florin, son beau-frère, et Mlle Marie Deprieck, sa sœur.

M. l'abbé Dupire, curé de Wahagnies, cousin de la mariée, avant de recevoir le consentement, a adressé aux jeunes époux une délicate allocution.

INAUGURATION DU MONUMENT

ÉLEVÉ A LA MÉMOIRE

de Géry Ghysel

Lundi prochain aura lieu au cimetière de Bœschèpe, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Géry Ghysel, tué au cours de l'inventaire de l'église.

Un service sera célébré dans l'église de Bœschèpe à 10 h. 1/2, à l'intention de Ghysel ; l'*Association des Pages du Christ* de Lille exécutera la messe royale de Dumont.

Les catholiques de la région tiendront à assister en grand nombre à cette cérémonie.

LE CONGRÈS des Gardes-champêtres

Séance de mercredi matin

LES VŒUX

La réunion s'ouvre à neuf heures, dans la salle de l'Académie de Musique, devant 300 gardes-champêtres, sous la présidence de M. Trigaut-Geneste, assisté de M. Duprez, garde-champêtre de Mouvaux.

Ce dernier donne le compte-rendu financier de l'Association du Nord dont il est président. Les dépenses se sont élevées à 249 fr. 45 et les recettes à 232 fr. 55.

Le garde Chemeyrac émet le vœu que les notes et dossiers des fonctionnaires soient communiqués aux intéressés — Adopté.

M. Mortreux, de Seclin, demande que les gardes faisant partie de l'Association, portent un signe distinctif et s'abonnent au journal des gardes-champêtres.

M. Kling présente un vœu tendant à ce que tous les gardes soient vêtus d'un uniforme.

M. Monio, d'Authieu (Nièvre), réclame la formation d'une association qui engloberait tous les gardes-champêtres de France.

M. Cabague de Wagny-les-Hameaux (S.-et-O.) demande 1° que chaque département mette à la disposition des gardes des personnes compétentes en ce qui concerne la mutualité ; 2° qu'il y ait à chaque préfecture, sous le contrôle du Préfet des gardes chargés d'élaborer des projets de caisses de mutualité : 3° que les gardes, à la suite d'infirmités, de maladies ou de la vieillesse puissent trouver de quoi subvenir à leurs besoins matériels ; 4° que des caisses de retraites et de mutualité semblables à celles qui fonctionnent dans le Nord et la Vienne, soient établies dans tous les départements avec le concours pécunier du département, des communes et des gardes ; 5° que la retraite soit réversible sur la tête de l'épouse et des enfants jusqu'à la majorité de ces derniers.

Toutes ces questions sont ajournées. Elles sont pourtant bien intéressantes.

M. Depret, d'Avion (P.-de-C.), donne lecture d'un rapport concernant la gratuité ou tout au moins le demi-tarif sur les chemins de fer. Le congrès de 1903 s'était déjà occupé sans succès de cette question. L'assemblée renouvelle ce vœu, qui est adopté à l'unanimité.

Avant de se séparer, le congrès décide de se réunir à Paris l'an prochain.

Et puis les gardes-champêtres vont se ranger sur le perron de l'Hôtel-de-Ville, où un photographe les prend en groupe. La photographie qui leur sera remise constituera un souvenir du congrès de Tourcoing.

LE BANQUET

Il a eu lieu, mercredi, à 2 heures, dans la salle du pavillon de l'Horticulture, à l'Exposition et était présidé par M. le Maire de Tourcoing. Parmi les personnalités présentes, citons MM. Pujalet, contrôleur général des services extérieurs du ministère de l'Intérieur ; Trigaut-Geneste vice-président de l'Association des Gardes-Champêtres ; Aubanel, secrétaire général de la Préfecture ; Lecomte, Salembier, Cordier, adjoints ; Loridant, conseiller général ; Dramsis, secrétaire général de la mairie ; Faudot, commissaire spécial de la Préfecture ; Lami, directeur de l'Exposition ; Vilain, commissaire central ; Bioyart, chef de la voirie ; la plupart des conseillers municipaux ; une délégation de chacune des associations de police de Roubaix et Tourcoing.

Repas bien servi ; gaîté franche.

Voici le moment des toasts.

M. Trigaut-Geneste parle en *érudit* des réclamations des agents et gardes-champêtres depuis l'an X... Lui passerons-nous sans protester sa sortie malheureuse en faveur de Combes ? Il le trouva « éminent » et l'appelle « bienfaiteur » de son pays. Notons que les gardes l'ont applaudi et ont crié « Vive Combes ! »

Ça, voyez-vous, ça jette un jour tout particulier sur les idées de derrière la tête des dirigeants de l'Association des gardes-champêtres. Que voulez-vous, c'est si drôle la chaleur communicative des banquets.

M. Aubanel apporte à l'Association la sympathie préfectorale. Il a la conscience que la législation rurale doit être changée. Il boit au Président de la République.

M. Pujalet, au nom du ministre Clémenceau, fait l'éloge des gardes-champêtres et les assure de la sympathie du Gouvernement.

M. le Maire regrette que l'embrigadement des gardes ne soit pas encore possible et que les maires tiennent tant à leurs prérogatives. « Souvent les gardes sont les domestiques du maire » dit-il en propres termes et cela ne manque ni de saveur ni de piquant d'entendre de telles choses.

Et M. le Maire continue : « Les gardes sont mal payés — (il faudra dire cela à M. Poincarré) ; — il y a eu, en un an, 105.000 crimes ou délits impunis — (que de gardes il faudra pour remplacer Dieu).

Dans le Nord, s'il y a une caisse de retraite pour les gardes c'est à MM. Aubanel et Dramais qu'on en est redevable.

Quant à son projet de loi, il sera déposé vers le mois de novembre. D'ici là il faut « laisser souffler » M. le Maire.

M. Duprez, garde-champêtre de Mouvaux, remercie les autorités, ses confrères et la presse, puis il propose un *vivat* à Sarrien et à Clémenceau. Voilà donc les gardes bien et dûment « emblóqués ». C'était le but du reste et l'on ne s'y est pas mépris.

M. Loridant, conseiller général, n'est pas facile à comprendre. Nous savons qu'il a « des épaules pour appuyer les revendications des gardes », mais impossible de saisir autrement sa pensée.

M. le Maire a, là-dessus, levé la séance en invitant les gardes à visiter l'Exposition. Il les a accompagnés.

LES BANDITS D'HAZEBROUCK

L'enquête sur les méfaits commis par les bandits d'Hazebrouck continue et a révélé que les frères Pollet ont été en service à Violaines, à une époque assez éloignée. Ils y ont séjourné plus de 2 ans. Ils ont travaillé chez MM. Guffroy, Claye, Dubrulle et l'un d'eux, Abel Pollet, chez Mme Vᵉ Fouant.

Au cours des perquisitions opérées à Pradelles et à Strazeele, différents objets et des bijoux avaient été découverts. Mme Lesage, appelée au cabinet du juge d'instruction de Béthune, a fourni des indications très précises qui permettront de reconnaître les objets.

⁂

Outre les deux frères Pollet, il y a un individu qui paraît avoir joué un rôle important dans un certain nombre d'affaires, c'est Elie Deroo.

A côté de ces trois hommes, il convient de citer la femme Leclercq, Céline Pollet, qui ne le cède en rien à son frère Abel pour l'énergie et la violence.

Les deux filles de la femme Leclercq, *Hélène* 18 ans et Zoé, 14 ans, ont bien dans les veines le sang des Pollet. Croirait-on qu'il ait fallu aux commissaires spéciaux trois heures d'interrogatoire pour arriver à faire dire à Zoé Leclercq, une fillette de 14 ans, l'endroit où étaient cachés certains objets !

⁂

Camille Guyard, dit *Lapar*, actuellement enfermé à la prison de Poperinghe, se trouve impliqué dans un grand nombre d'affaires, dans le vol à main armée commis à Neuf-Berquin, par exemple.

Il aurait fait la connaissance de Pollet à la prison de Loos, alors que ce dernier y purgeait une condamnation à cinq ans de prison.

⁂

M. Boudry a interrogé Julienne Plettsel, femme Abel Pollet, et la femme d'Auguste Pollet.

Elles n'ont pu donner sur le crime de Violaines que des détails peu complets ; elles savaient l'expédition projetée, elles en ont appris la réussite et ont touché quelque peu d'argent.

Julienne Plettsel a déclaré à M. Boudry avoir remarqué, le lendemain de l'horrible tragédie, que son mari avait une entaille profonde à la main ; or, l'enquête faite le jour du crime avait établi qu'un des assassins avait dû se blesser en brisant un carreau à la fenêtre de la cuisine.

Abel et Auguste Pollet ont été interrogés par M. Boudry, trois ou quatre jours après leur arrivée à la prison de Béthune.

Ils n'ont cessé de protester de leur innocence et de se présenter comme de simples fraudeurs, qui n'auraient jamais voulu commettre de crimes pour avoir de l'argent, leur métier étant assez bon pour subvenir à leurs besoins.

Grande Fête de la Mutualité

A DUNKERQUE

Une grande fête de la Mutualité est organisée à Dunkerque, pour le dimanche 15 juillet 1906, sous le Patronage du Gouvernement, des membres du parlement, du département, de l'armée, de la marine, des municipalités dunkerquoises et suburbaines, ainsi que des plus hautes personnalités du monde mutualiste.

3000 sociétés de France et de Belgique sont invitées à participer à cette importante manifestation.

Le Ministre de l'Intérieur a désigné pour le représenter officiellement aux fêtes organisées en l'honneur de la Mutualité, M. Barberet, directeur de la Mutualité au Ministère de l'Intérieur.

Le programme de cette journée comporte dans ses grandes lignes :

Assemblée annuelle de l'Union des Sociétés de Secours mutuels du Nord. — Réception officielle et présentation des drapeaux des sociétés. — Conférence au Théâtre municipal par M. Barberet. — Vins d'honneur.

Grand banquet mutualiste au Kursaal. — Exécution du chant mutualiste par les sociétés chorales réunies. — Importante fête enfantine — Carnaval d'été — Concours de costumes avec défilé. — Plantation de l'arbre de la Mutualité. — Festival de musiques.

Les Sociétés qui n'ont pas reçu d'invitation particulière, soit par oubli, fausse destination ou toute autre cause, sont instamment priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Des cartes de banquet, au prix de 3 fr. 50, seront envoyées sur demande ; elles donneront droit à l'entrée gratuite au Parc de la Marine où auront lieu les réjouissances.

Des cartes de mutualiste donnant droit à une réduction de 50 p. 0/0 sur le chemin de fer, tant pour l'aller que pour le retour, sont délivrées gratuitement.

Les personnes qui se rendront à cette fête auront la faculté de partir la veille et de ne rentrer que le lendemain.

S'adresser, pour tous renseignements, au président de la Commission d'organisation, Hôtel de ville, Dunkerque.

LILLE

A Notre-Dame de la Treille

UNE QUESTION D'ART RELIGIEUX

La polychromie de la chapelle Saint-Charles-le-Bon a été terminée le samedi 5 mai dernier, et, dès le lendemain, la sainte messe y a été célébrée à l'autel du saint Comte de Flandre. Nous expliquerons prochainement la méthode qui a été suivie pour la décoration de cette somptueuse chapelle que l'on est unanime à admirer ; nous nous bornerons pour aujourd'hui à dire un mot du principe même de la décoration polychrome dans les églises.

C'est principalement, on le comprend, au point de vue du style de la basilique Notre-Dame de la Treille que nous devons envisager cette question, et c'est par comparaison avec ce qui a été exécuté dans d'autres monuments analogues du XIIIᵉ siècle, que nous pouvons savoir si nous avons bien interprété l'esprit du moyen-âge en faisant de la peinture décorative dans nos chapelles rayonnantes.

Or, poser la question, c'est la résoudre. L'architecture gothique demande à être relevée par la couleur sagement distribuée, et elle le demande si impérieusement que les artistes du moyen âge ne se sont pas contentés de polychromer l'intérieur de nos belles cathédrales ; ils les ont mises en valeur même à l'extérieur, par des procédés de belle polychromie, par des rehauts de couleur, qui étaient pour ainsi dire une conséquence charmante du style adopté.

« Il est établi, écrit un critique d'art de notre région (1), que les trois portails de Notre-Dame de Paris, la grande rosace de la façade, les statues de la galerie des rois, étaient peints et dorés, et aujourd'hui même la dorure primitive peut se voir encore au sommet du tympan de la porte principale ».

Veut-on un autre exemple bien frappant de la convenance qu'il y a à faire de la peinture décorative dans les églises du XIIIᵉ siècle ? Qu'on prenne donc comme modèle du genre la sainte Chapelle de Paris, et qu'on examine attentivement l'aspect sous lequel elle se présente aux regards ravis du visiteur. La pierre dont s'est servi Pierre de Montereau pour édifier ce bijou d'architecture a-t-elle conservé sa couleur blanche primitive ? En aucune manière.

Les artistes du Moyen-Age savaient trop bien que la blancheur naturelle de la pierre éveille l'idée du froid et de la mort, et qu'au contraire la couleur semble apporter avec elle la chaleur et la vie. Aussi, ont-ils polychromé la Sainte Chapelle de Paris, depuis le haut jusqu'en bas, depuis la base des arcatures jusqu'à la dernière clef de voûte. C'est ce que nous aurions dû faire, nous aussi, si nos ressources nous l'avaient permis, et en nous bornant à décorer les arcatures de la chapelle, nous n'avons fait qu'exécuter une partie du programme réclamé par le style de l'époque.

Quelques citations à l'appui de notre dire pourront peut-être intéresser nos lecteurs qui désirent être complètement fixés sur cette question.

Voici d'abord une citation de M. de Caumont, dont le nom fait autorité dans la matière.

« La peinture employée dans les siècles précédents, et qui au *XIIᵉ* siècle avait couvert les portails, les arcatures et les parties les plus remarquables des édifices, fut également prodiguée au XIVᵉ et il nous reste de cette époque un grand nombre de décorations polychromes, malheureusement ternies et grandement détériorées. Les feuillages ont été souvent couverts de peinture verte : le rouge, le bleu et quelques autres nuances se distinguent très souvent encore ; le vert et le rouge ont en général conservé beaucoup d'éclat. Les costumes des personnages avaient été rehaussés d'or. Dans quelques églises, on avait peint des personnages en pied sur les murailles, et la peinture à fresque devait rivaliser avec la peinture sur verre.

« C'est ainsi qu'à l'abbaye de Saint-Bertin (2), dont MM. Wattel et de Givenchy ont fait connaître les belles ruines dans un ouvrage important qu'ils viennent d'éditer, des figures de saints se voyaient sur les murs et devaient imiter l'effet des vitraux de couleur. Les colonnes étaient peintes en rouge, leurs chapiteaux en vert.

« Jusqu'à la fin du XVIᵉ siècle, beaucoup d'églises offraient encore de belles peintures à fresque, et si le goût de la réforme en toutes choses n'avait fait la guerre à ces belles décorations, nous en serions fort riches encore ; mais de la réforme date le badigeon, et depuis cette époque jusqu'à nos jours les barbouilleurs à la colle n'ont cessé de salir de leur détrempe les murs de nos églises.

« Les peintures murales des XIIIᵉ et XIVᵉ siècles sont ainsi le plus souvent ensevelies sous une croûte qui s'épaissit d'âge en âge ; il faut un hasard heureux pour que l'existence en soit révélée. C'est ainsi que, dans plusieurs églises, qui depuis la Révolution sont dépourvues de leur toiture, la pluie a lavé le badigeon et a fait reparaître d'anciennes peintures ».

(*Histoire de l'Architecture religieuse au Moyen-Age*, p. 408).

Voici maintenant un passage concernant la cathédrale de Chartres :

« Avant de quitter notre portail le (portail occidental), faisons observer que le Moyen-Age en rehaussa les sculptures par la dorure et les couleurs ; il compléta ainsi l'effet de l'expression que la forme seule de la plastique ne produisait pas suffisamment. C'était alors une règle inviolable de peindre toutes les statues. L'autorité civile publia même des règlements à ce sujet ; c'est ainsi que l'on trouve une sentence du Prévôt de Paris homologative des statuts pour les tailleurs d'images et ordonnant : « *Nul*

(1) Jules Dathil, *La Basilique Notre-Dame de la Treille*, p. 23.
(2) A Saint-Omer.

FEUILLETON N° 9

LE MAUVAIS PAS

par Jacques des Gachons

— Est-ce assez joli, Monsieur, cette maison dans les fleurs ! Ah ! quelle chance qu'elle soit inhabitée : je vais pouvoir la peindre sur toutes les faces sans redouter de voir tout à coup apparaître la famille du propriétaire, rangée en bataille le long du perron me criant : « Prenez-nous, prenez-nous, Monsieur ; nous ne bougeons plus. » Ce qui m'est arrivé l'an dernier devant un pauvre château-fort tombé aux mains des barbares.

Tout en parlant François regarde celui qui vient de le juger si honnêtement et lui sourit. Les artistes aiment à être complimentés, c'est-à-dire à se sentir compris.

Le vieil homme s'est levé lui aussi et a passé son bras dans le dossier du fauteuil replié. Il est grand, porte une longue et large barbe blanche et ses yeux noirs, jeunes, vifs, font un étrange contraste. Il est vêtu d'une sorte de vareuse en flanelle cerise et d'un pantalon blanc, à la hussarde : des pantoufles rouges, à larges semelles, complètent cet étrange déshabillé très peu campagnard.

— Sans façon, jeune homme, voulez-vous partager mon repas du matin. A la fortune du poulailler ! Où deviez-vous déjeuner ?

— Je ne sais. Par là !...

Et François montre la route.

— Venez donc par ici. Le petit château abandonné ne peut manquer d'ouvrir ses portes à son peintre particulier. Et puis, j'ai la clé !

Le jeune peintre ne cache pas sa joie de pénétrer plus avant dans ce singulier domaine, grâce à un guide aussi extravagant que ce vieillard blanc et rouge aux yeux bienveillants.

— Comment, ce château est à vous, Monsieur ?

— Mon Dieu, oui.

— Mais tout est fermé. Ah ! cependant j'aperçois là-bas à ce pavillon, une fenêtre aux volets ouverts.

— C'est là que je vis. Un petit coin me suffit. Avec des livres et un peu de soleil, je suis heureux.

— Vous êtes heureux, je n'en suis pas étonné. Tout le chante autour de nous. Vous êtes heureux et vous donnez du bonheur à tout ce qui vous entoure.

Le vieillard ne répond pas. Son visage a changé d'expression : le sourire qui s'y épanouissait s'est soudain éteint et François le remarque, quoique sa franchise coutumière ne soit guère observatrice.

Ils sont du reste, arrivés sur le seuil du petit château.

— En votre honneur, Monsieur, et pour attendre le déjeuner, je vais réveiller la maison endormie.

Une petite bonne était accourue :

— Dites à Rose de mettre deux couverts.

Et la petite bonne repartit, sans demander d'explications sur le menu, trouvant probablement l'incident tout naturel.

Dès le vestibule, François se sent transporté dans un monde nouveau et son émoi ne fait que croître de salle en salle, à mesure que, les volets poussés, le soleil se précipite d'un meuble à l'autre, le long des tapisseries, aux cadres des tableaux, aux camées d'onyx, sur le ventre des vases précieux, alignés sur la corniche des bibliothèques, où le dos des volumes jette en lettres d'or le nom des grands poètes et des penseurs. Les deux hommes ne parlent guère, mais le silence s'anime autour d'eux. Les objets ouvrent les yeux et sourient. Des statuettes, aux souples mouvements, commencent à danser aux sons des pipeaux que les bergers des fauteuils portent à leurs lèvres.

Après avoir traversé une large salle à manger, deux salons, quelques menues pièces et gravi un étage sur un large et moelleux tapis, François et son hôte arrivent dans la galerie qui, sans doute, est l'orgueil du vieillard, car il met un peu d'apprêt dans la façon de la montrer au jeune homme.

— Asseyez-vous là et attendez que tous les rideaux soient tirés et les volets poussés.

Lorsque la quatrième fenêtre eut été refermée, François se leva et parcourut lentement, toile par toile, le petit musée, heureux fruit d'un labeur quotidien et qui procurait au vieil homme une joie rétrospective devinée à l'épanouissement de son visage. Le maître du logis se contenta de donner quelques noms comme on énumère, par un soir clair, ses étoiles préférées :

— Metzys. Corrège. Latour. Lorrain.

Au milieu, le vieillard fit reculer le jeune homme et lui montrant un tableau sur un chevalet drapé, il prononça d'une voix tremblée :

— La gloire de mon logis.

C'était un paysage de Poussin, un simple paysage avec un Hercule allant à la gloire.

— Quand vous irez au Louvre, ne manquez pas de vous arrêter longuement devant *Eliézer et Rebecca*, et puis devant les *Bergers d'Arcadie*. Ce sont les chefs-d'œuvre, à mon goût, de maître Nicolas. Mais, en attendant, ceci, je vous jure, vaut la peine d'une petite station... Poussin, c'est mon homme. Sa vie, que j'ai entrepris d'écrire, m'enchante. C'est un enthousiaste et un consciencieux, tout le contraire, hélas ! de ce qui est de mode en notre temps. Quelqu'un lui demandait un jour comment il était arrivé à cette perfection en tout, dessin, composition, couleur, philosophie : « Je n'ai rien négligé, » répondit-il. Parole merveilleuse et qui m'a toujours remué profondément. Quel brave homme.

François écoutait, regardait. Et le tableau était un vivant commentaire de la louange : la veillée d'un fleuve, une colline verdoyante, une forêt, des animaux paissant, — hier, aujourd'hui, demain, — la terre change peu et l'homme qui marche à son dur labeur, la tête haute. Evocation fabuleuse, poésie, certes mais si naturelle, si familière, qu'on vit tout à coup en ce temps-là et qu'on est soudainement rajeuni de trente siècles.

Ils gagnèrent enfin le pavillon où le vieillard tendit un siège au jeune homme.

— Ici, c'est l'asile du silence. Au contraire des tableaux, êtres expansifs, les livres sont de petites gens, peu bavards. Il faut leur arracher leur secret page à page. Ah ! les braves garçons. J'aime la peinture, vous vous en êtes certainement aperçu. Mais j'adore mes livres. Mes livres, vous entendez bien, je n'ai pas dit les livres. J'en ai eu des milliers. Il m'en reste cinq cents à peine. J'ai rendu les autres aux quais. Mais les cinq cents qui sont là autour de nous, ce sont mes serviteurs et nos dieux terrestres. Ils contiennent la moelle de l'esprit humain. C'est grâce à eux qu'on atteint l'orgueil suprême et la suprême humilité.

Ils nous disent jusqu'où peut s'élever la créature et nous font entrevoir les splendeurs qu'il est permis d'espérer connaître un jour, au pays où les livres ne sont plus rien et les hommes de toutes petites choses gonflées de reconnaissance.

Tandis que le maître du logis parlait, François regardait autour de lui. La pièce était en effet fort exiguë et carrée, tandis que les bibliothèques formaient le cercle autour du petit bureau plat du vieux maître, — de telle sorte qu'on pouvait circuler derrière les livres aussi bien que devant. Deux fenêtres éclairaient, au midi et au levant, et le jour était tamisé par des stores en toile bise.

On ne pouvait imaginer quelque chose de plus riant que la bibliothèque discrètement ensoleillée de ce beau vieillard aux yeux clairs et à la parole souriante.

François était enchanté. Il y parut sur son visage.

La sympathie se manifeste souvent en coup de foudre. Il n'y avait pas une heure que le vieillard et le jeune homme se connaissaient et ils avaient déjà une envie folle de se jeter dans les bras l'un de l'autre, comme un aïeul et un petit-fils qui se retrouvent après un long voyage.

Le déjeuner fut un double régal pour François. La chère était exquise et le maître intarissable.

L'après-midi, M. Olivier — c'était le nom du vieillard — et son nouvel ami gravirent le coteau et s'arrêtèrent devant une ruine tout à fait plaisante où M. Olivier avait coutume de venir s'asseoir trois ou quatre fois l'an. François improvisa une composition, à la façon de Nicolas Poussin, qui réjouit profondément son hôte. En redescendant, M. Olivier s'écrie :

— Vous savez ! je vous garde. Au-dessus de ma bibliothèque, il y a une petite chambre faite pour vous. Vous partirez demain.

Le lendemain, ni François ni M. Olivier ne songèrent au départ.

(*A suivre*).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
PUR CACAO ET SUCRE
Fabriqué par les R.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)
Dépôt : J. GIRAUD, 74, Rue Nationale, LILLE